

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 14/06/2016	Délibération n°2016/15 – p1/2
Objet : Tarifs 2016	
Nomenclature de télétransmission : 7.1	

Nombre de membres

En exercice : 34
Présents : 18
Votants : 21
Procurations : 03

L'an deux mille seize,
le quatorze juin à vingt heures,

Convocation du Comité syndical en date du :
03/06/2016

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au quatre vingt douze boulevard de la Marne, sous la présidence de Monsieur Alain GUETROT, Maire-Adjoint de Saint-Maurice et Président du Syndicat.

Réception en préfecture :

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Comité du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne en exercice,

Sont présents :

Roger DUPRÉ, Joël PESSAQUE, Emile JOSSELINE, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Romain BLONDEL, Stéphane CHAULIEU, Philippe FRANCINI, Philippe FISCHER, Pierre BORNE, Pierre JUNILLON, Gilles MATHIEU, Henri PETTENI, Alain GUETROT, Jean-Daniel AMSLER, Anne-Marie BOURDINAUD, Michel CLERGEOT, Claudia MARSIGLIO

Sont représentés :

Stephan SILVESTRE ayant donné procuration à Alain GUETROT, Carole DRAI ayant donné procuration à Henri PETTENI, Vincent DELHOMME ayant donné procuration à Anne-Marie BOURDINAUD,

Sont absents excusés :

Marie CURIE, Evelyne BAUMONT, Jacques DRIESCH, Francis SELLAM, Sylvain AUBERT, Régine LANGLOIS, Florence TORRECILLA, Christophe IPPOLITI, Philippe SAJHAU, Georgette REGNAULT, Corinne POIGNANT, Isabelle LAFON, Christian FOSSEYEU

Alain GUETROT, Président, expose au Comité ce qui suit :

La ville de Maisons-Alfort s'est rapprochée des services du Syndicat pour étudier dans quelle mesure INFOCOM'94 pourrait l'aider à accompagner la modernisation de son environnement informatique.

Dans un premier temps, Maisons-Alfort envisagerait le recours aux applicatifs dédiés à la gestion financière et à celle des aides sociales.

Le tableau des tarifs adopté le 15/03/2016 pour l'année 2016 par délibération 2016/012 soulignait dans son préambule le besoin de poursuivre l'étude sur ses tarifs actuellement en cours par le groupe tarification créé lors de la même séance,

Bien que non finalisée, cette étude tendrait à valoriser, pour la ville de Maisons-Alfort, ces prestations comme suit :

- 51.420 € pour la gestion financière (via Ciril Net Finances) qui se décompose en :
 - o 12.960 € d'hébergement (comprenant les impressions) soit 0,24 € par habitant
 - o 26.460 € de licences (tous modules) et maintenance soit 0,49 € par habitant
 - o 12.000 € pour l'assistance des deux chefs de projet et 50% des formations
- 14.880 € pour la gestion des aides sociales (via Millésime OnLine d'Implicit) qui se décompose en :
 - o 7.020 € d'hébergement (comprenant les impressions) soit 0,13 € par habitant
 - o 4.860 € de licences (tous modules) et maintenance soit 0,09 € par habitant
 - o 3.000 € pour l'assistance d'un chef de projet et 50% des formations

Dans l'attente des résultats finaux de cette étude, il est proposé au comité d'adopter cette tarification pour pouvoir la présenter à Maisons-Alfort et ainsi lui permettre d'avancer dans son projet.

Séance du 14/06/2016	Délibération n°2016/15 – p1/2
Objet : Tarifs 2016	
Nomenclature de télétransmission : 7.1	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget primitif 2016,
Vu la délibération en date du 15 mars 2016 revalorisant les tarifs des prestations pour l'exercice 2016,
Après avoir entendu le Président dans son rapport,

Après en avoir délibéré par 19 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Henri PETTENI et Carole DRAI) :


Article 1 : approuve l'ensemble des tarifications appliquées dans le tableau ci-joint.

Article 2 : dit que la présente délibération entrera en vigueur après accomplissement des formalités prévues à l'article L.5211-3.

PJ : tableau des tarifs 2016

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 14/06/2016


Le Président
Alain GUETROT

(Circular stamp: SYNDICAT MIXTE DU SECTEUR CENTRAL DU VAL-DE-MARNE - 92-99 LA VARENNE CEDEX - INFOCOM 94)